

## Réunion du 18 Septembre 2015 à 18h30

Absents excusés : F. Gousseau, P. Leroi, F. Saint-Oyant

- La rentrée des classes s'est bien passée, 79 élèves sont inscrits cette année répartis dans 4 classes : Périgny (PS-MS : 20 enfants), Villeromain (GS-CP : 20 enfants) Villemardy (CE1-CE2 : 19 enfants et CM1-CM2 : 20 enfants).

Suite à l'obligation de changer notre car scolaire au 01/09/15 (il ne dispose pas de ceinture de sécurité), c'est la société Saint Laurent qui a fait l'offre la plus intéressante. Le coût de la mise à disposition d'un car de 40 places avec chauffeur s'élève à 243,10 € TTC par jour soit pour l'année scolaire 43.271 € TTC.

Les repas à la cantine sont toujours préparés et livrés par la société « Les Toques Régionales », ils sont toujours d'aussi bonne qualité ! Il est à noter que tous les enfants mangent à la cantine. Le service est assuré par Mme Cathy Alexandre aidée de Mme Christelle Radet. Cathy est également responsable de la garderie et du ménage à Villemardy et Villeromain, Christelle s'occupe du ménage à Périgny.

Durant l'été la 2ème classe de Villemardy a été en partie repeinte par l'employé communal, les luminaires ont été changés dans les 2 classes et remplacés par des dalles à led. Le coût est de 2.188,56 € TTC.

Notre secrétaire Carole Hallouin, au titre de la promotion interne, peut être nommée rédacteur. Les membres du syndicat scolaire et du conseil municipal donnent leur accord. Une discussion s'est engagée concernant la répartition des heures. A l'unanimité des 2 instances, Carole travaillera 8h/semaine pour le syndicat scolaire et 12h/semaine pour la commune.

- Communauté de communes
  - Le cabinet KPMG étudie actuellement la possibilité de rapprochement des 6 communautés de communes du Vendômois. Des simulations vont bientôt être proposées.
  - C'est la société INEO qui a remporté le marché de l'éclairage public sur la communauté de communes Beauce Gâtine pour 3 ans. Le référent pour la commune est Daniel Savigny.
  - De nombreuses animations sont prévues à la médiathèque : voir les affiches.
  - Création d'un emploi CAE.
- Bilan des travaux maison Focka :
  - plomberie / électricité : 618,59 € HT
  - menuiserie : 2.900,00 € HT
  - peinture : 7.691,00 € HT
  - portail : 1.635,00 € HT

-----  
12.844,59 € HT ( => 14.862,35 TTC)

La maison est occupée depuis le 10 juillet 2015.

- Le conseil municipal décide de maintenir à 1% la taxe d'aménagement revenant à notre commune.
- Modification des statuts du SIDELC  
→ 2 compétences supplémentaires : les bornes de recharges pour véhicules électriques et l'éclairage public.  
Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.
- Extension du périmètre du SIERAVL avec le rattachement des communes de Beauvilliers, Epiais, Oucques, Ste Gemmes, Vievy le Rayé, La Chapelle Enchérie, Renay et Rocé  
Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.
- Modification des statuts du syndicat mixte du Pays Vendômois  
Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve la modification des articles 3-5-6 et 7 des statuts du syndicat mixte du Pays Vendômois.
- La loi « NOTRE » autorise les communes de moins de 1500 habitants à clôturer le budget CCAS (qui ne présente que quelques lignes) pour l'intégrer dans le budget global.  
Le conseil municipal, après discussion, décide à l'unanimité d'opter pour ce choix.
- Numérique :  
L'internet « très haut débit » va bientôt arriver sur notre commune. La montée en débit consiste à relier par la fibre au lieu du câble de cuivre, un « répartiteur » à un « sous-répartiteur ». Les travaux, et notamment la pose d'une armoire, vont débuter le 1er octobre 2015.
- Un musicien va venir animer le repas des anciens le 15 novembre. Chanteurs et chanteuses, vous pouvez dès à présent commencer à répéter...
- Pour une meilleure visibilité, des travaux sont à prévoir rue de la Vallée à Villamoy près du stop. L'employé communal va débroussailler. Un devis va être demandé à 2 entreprises pour le terrassement et la confection d'un trottoir.

La séance est levée à 20h15.